



## Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

**6695<sup>e</sup>** séance

Mercredi 21 décembre 2011, à 10 h 15  
New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Churkin . . . . .	(Fédération de Russie)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud . . . . .	M. Sangqu
	Allemagne . . . . .	M. Eick
	Bosnie-Herzégovine . . . . .	M. Vukašinović
	Brésil . . . . .	M <sup>me</sup> Viotti
	Chine . . . . .	M. Yang Tao
	Colombie . . . . .	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> Rice
	France . . . . .	M. Briens
	Gabon . . . . .	M. MOUNGARA MOUSSOTSI
	Inde . . . . .	M. Vinay Kumar
	Liban . . . . .	M. Salam
	Nigéria . . . . .	M <sup>me</sup> OGWU
	Portugal . . . . .	M. Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M <sup>me</sup> SHEARD

### Ordre du jour

#### La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays (S/2011/655)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



*La séance est ouverte à 10 h 15.*

**Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

**La situation en Guinée-Bissau**

**Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays (S/2011/655)**

**Le Président** (*parle en russe*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2011/786, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par le Brésil, le Nigéria et le Portugal.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2011/655, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

*Il est procédé au vote à main levée.*

*Votent pour :*

Bosnie-Herzégovine, Brésil, Chine, Colombie, France, Gabon, Allemagne, Inde, Liban, Nigéria, Portugal, Fédération de Russie, Afrique du Sud, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

**Le Président** (*parle en russe*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2030 (2011).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

*La séance est levée à 10 h 20.*